



Amélioration du climat des affaires en Afrique Centrale

samedi 26 mai 2018

Nations-Unies
Novembre 2014

Le rapport de l'étude est organisé en trois parties :

- (i) la première partie analyse les normes et les indicateurs dans le domaine du climat des affaires en Afrique centrale. Elle procède en une analyse de ces normes et indicateurs au niveau des États membres ainsi qu'au niveau sous-régional ; elle présente également les méthodologies et indicateurs de certaines institutions internationales spécialisées dans le domaine du climat des affaires.
- (ii) la seconde partie présente l'état du climat des affaires en Afrique centrale. Elle décline en trois points la fragilité de l'environnement des affaires dans la CEEAC, les aspects communs et les différences entre les pays membres, et les facteurs majeurs affectant le climat des affaires dans cette sous-région ;
- (iii) la troisième partie conclut le rapport par quelques recommandations de politique économique, qui sont à la fois d'ordre générales et spécifiques.